



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Enseignement agricole

Question écrite n° 49792

Texte de la question

M Jean Gatel attire l'aimable attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur la situation financière des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation. La loi du 31 décembre 1984 reconnaît l'alternance comme temps plein en formation ainsi que le rôle spécifique des associations et garantit une équité de financement. Le décret d'application n° 88-922 du 14 septembre 1988 a creusé de nombreux écarts entre les différentes formes d'enseignement agricole. M le ministre de l'agriculture et de la forêt a pris l'engagement de modifier dès le 1er janvier 1991 les normes financières de ce décret, engagement concrétisé par un projet de décret modifiant le taux d'encadrement en maison rurale familiale. Or à ce jour, ce décret n'est toujours pas paru. En conséquence, il lui demande quelles mesures il entend prendre pour que ce décret paraisse dans les meilleurs délais.

Texte de la réponse

Reponse. - Une décision de principe vient d'être prise par le Gouvernement en ce qui concerne le relèvement du taux forfaitaire d'encadrement professoral retenu pour calculer le montant de la subvention de fonctionnement versée aux maisons familiales rurales, qui proposent des formations de BEPA ou de CAPA-BEPA associées permettant à leurs élèves de se présenter à la fois, ou au choix, au certificat d'aptitude professionnelle agricole ou au brevet d'études professionnelles agricoles. La hausse du taux de 1,45 à 1,77 va entraîner une majoration du niveau de l'aide publique accordée pour le fonctionnement des centres et ce à compter du 1er janvier 1991. Le projet de texte, portant modification de l'annexe V du décret n° 88-922 du 14 septembre 1988, sera présenté prochainement à l'examen du Conseil d'Etat dont l'avis est requis préalablement à la signature des ministres concernés. Le rappel de subvention, du au titre de l'exercice 1991, devrait être mandaté aux établissements au cours du premier semestre 1992.

Données clés

Auteur : [M. Gatel Jean](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49792

Rubrique : Enseignement privé

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 1991, page 4577